

LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

La conclusion du dernier rapport du GIEC est très claire : les activités humaines, notamment l'usage des énergies fossiles, a conduit à une hausse exceptionnelle de la concentration des gaz à effet de serre (GES).

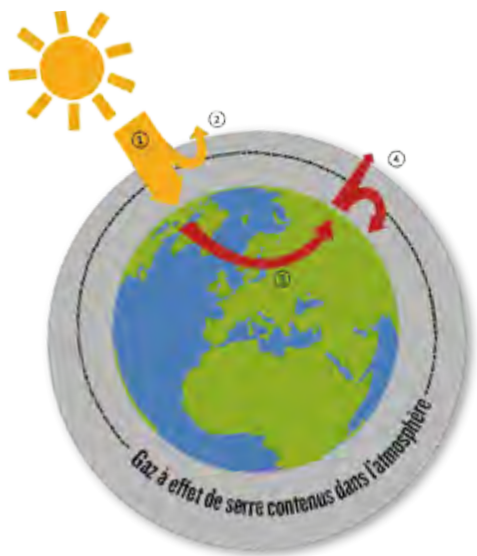
1 - LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Les gaz à effet de serre ont un rôle important dans la régulation du climat. Sans eux, la température moyenne sur terre serait de -18°C au lieu de $+15^{\circ}\text{C}$ et la vie n'existerait peut-être pas.

Toutefois, depuis le XIX^e siècle, l'homme a considérablement augmenté la quantité de gaz à effet de serre présents dans l'atmosphère : entre 1750 et 2011, on estime que les activités humaines ont induit une perturbation de l'équilibre énergétique de la Terre, provoquant un réchauffement de la surface terrestre.

Les émissions de GES liées à l'homme y ont fortement contribué avec une augmentation des concentrations en CO₂ et en CH₄ respectivement de 40 % et de 150 %.

Par conséquent, l'équilibre climatique est déstabilisé et le climat se réajuste avec une augmentation de l'effet de serre.



L'EFFET DE SERRE NATUREL

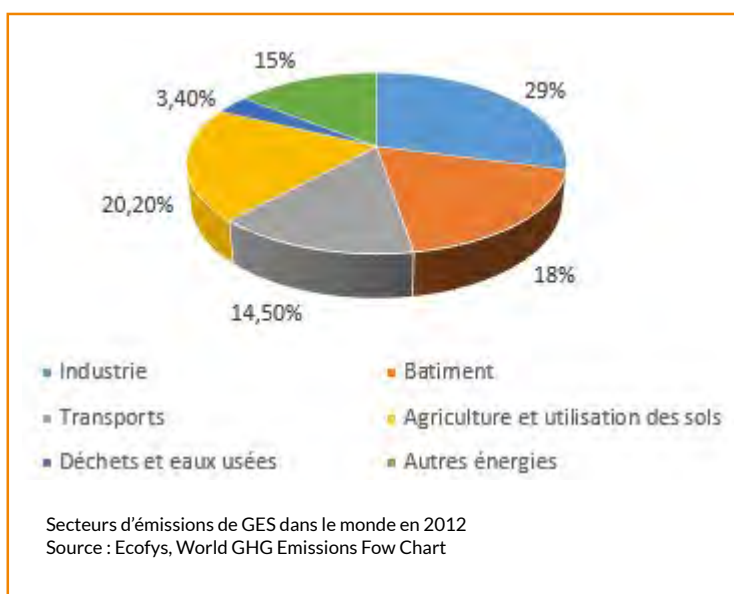
- 1 - Les rayons du soleil pénètrent dans notre atmosphère
- 2 - Une partie de l'énergie solaire est réfléchiée vers l'espace
- 3 - La Terre absorbe l'autre partie de l'énergie solaire et la renvoie sous forme d'infrarouges.
- 4 - Une partie de l'énergie infrarouge est renvoyée vers l'espace mais la majorité est retenue par les gaz à effet de serre

2 - LES CAUSES DE CES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Les émissions anthropiques de gaz à effet de serre, c'est à dire générées par l'Homme, constituent la principale cause des dérèglements climatiques. De par sa longue durée de vie et sa forte représentativité, le CO₂ est le principal GES. Il est notamment produit par la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz naturel). La déforestation est également une cause de l'augmentation du CO₂ dans l'atmosphère, les végétaux stockant du CO₂ lors de la photosynthèse.

Avec un potentiel de réchauffement global (PRG) 25 fois plus important que le CO₂, le méthane est également rejeté en quantité importante dans l'atmosphère.

Responsable de 20% des émissions mondiales de GES, le secteur agricole, est le principal émetteur de méthane (élevage et sols) et contribue également aux émissions de protoxyde d'azote (fertilisation azotée et déjections animales), un GES 310 fois plus puissant que le CO₂.



3- LES IMPACTS À L'ECHELLE MONDIALE

Le GIEC parle de risques « élevés à très élevés » en cas de hausse moyenne des températures de 4° C par rapport à la période préindustrielle (« extinction substantielle d'espèces », « risques importants pour la sécurité alimentaire »), mais évoque des risques « considérables » même pour un réchauffement de 1 à 2 °C.

Une augmentation d'environ 2 °C par rapport à la période préindustrielle pourrait entraîner une perte d'entre 0,2 et 2 % des revenus annuels mondiaux.

Les conséquences des changements climatiques mises en avant par le GIEC ne sont pas des plus optimistes pour l'avenir de la planète. Néanmoins il est nécessaire d'être réaliste sur les grandes problématiques en jeu :

- Sur la ressource en eau potable, entraînant la modification des schémas des précipitations
- Sur la biodiversité terrestre et marine : Les espèces terrestres, ainsi que les espèces d'eau douce et d'eau de mer modifient leurs zones de répartition géographique, leurs déplacements migratoires ainsi que leurs activités saisonnières.
- Sur la production alimentaire avec de moindres rendements pour la plupart des cultures
- Sur la santé avec une hausse de la mortalité liée à la chaleur et une baisse de la mortalité liée au froid
- Augmentation des inégalités économiques, sociales aux dépens des populations déjà marginalisées
- Sur les événements extrêmes (vagues de chaleurs, inondations...).

PROJET DE REFORESTATION ET AGROFORESTERIE EN EQUATEUR

Situé en Amazonie équatorienne, le canton de Talag est confronté comme le reste de l'Équateur à une déforestation extrêmement rapide (taux de 2,4%, un des plus élevés de toute l'Amérique du Sud). Chaque année, ce sont près de 18 400 hectares qui disparaissent.

Ce projet, soutenu par le programme [Action Carbone Solidaire](#) et ses partenaires, vise à reboiser des zones dégradées en mettant en place un modèle d'agroforesterie durable qui contribue à l'amélioration du niveau de vie de 144 agriculteurs et leur famille. Ces derniers sont formés à la gestion durable des terres agricoles.

Au total, ce sont près de 60 000 arbres fruitiers et de bois d'œuvre qui ont été plantés permettant de régénérer ces zones fortement dégradées.

Ces pratiques de reforestation permettent de séquestrer du CO₂, réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.



4 - L'ACCORD DE PARIS ET L'ACTION INDIVIDUELLE

Les solutions à apporter pour résoudre ce problème sont à la fois individuelles, collectives, nationales, supranationales et internationales.

- **A l'échelle internationale : l'Accord de Paris**

A la différence du Protocole de Kyoto, l'Accord de Paris donne de la flexibilité aux Parties pour déterminer leurs propres engagements climatiques, sous la forme de contributions (iNDC soit Intended Nationally Determined Contributions). Ils décrivent les efforts nationaux contre le dérèglement climatique, sous forme d'objectifs d'atténuation et/ou d'adaptation.

Les objectifs de l'Accord de Paris s'articulent autour de trois axes :

1. L'atténuation :

- Maintenir l'augmentation de la température mondiale « nettement en des-sous » de 2°C d'ici à 2100 par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre les efforts en vue de limiter cette augmentation à 1,5°C.
- Atteindre le pic mondial des émissions de GES aussi vite que possible.
- Parvenir à zéro émission nette d'ici la fin du siècle.

2. L'adaptation :

- Renforcer la capacité des pays à faire face aux impacts du changement climatique et à s'en remettre.

3. La finance :

- Rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques.
- Mobiliser au moins 100 milliards de dollars annuellement pour la finance climatique des pays développés aux pays en développement de 2020 à 2025.

Cependant, les faiblesses de cet accord résident dans son aspect non contraignant. Pour sa réussite, la société civile, les Etats ainsi que le secteur privé devront travailler ensemble à des mesures concrètes, financées et mesurables en faveur de la transition énergétique et de la solidarité internationale.

- **A l'échelle supranationale**, pour l'Union Européenne par exemple à horizon 2030, elle s'est engagée à travers le paquet Energie Climat 2030 à notamment réduire de 40 % des émissions de GES par rapport à 1990.

QUE FAIRE A VOTRE ECHELLE ?

Pour assurer la réussite de l'Accord de Paris, la mobilisation de la société civile est indispensable. Voici 8 actions faciles pour réduire votre impact carbone de façon importante et participer ainsi à un effort commun pour l'avenir de notre planète :

1. **Surveillez votre alimentation** : achetez des produits de saison et locaux, limitez au maximum votre consommation de viande, préférez les produits frais à des produits surgelés, et surtout les produits avec un minimum d'emballage.
2. **Recyclez le papier, le plastique, le verre et le métal** (attention aux déchets dangereux : électroniques, électriques etc. à traiter différemment).
3. **Evitez au maximum de prendre la voiture** : empruntez les transports en commun quand c'est possible et sinon préférez grimpez sur votre vélo.
4. **Economisez de l'électricité** en branchant vos appareils dans une multiprise et éteignez-les complètement lorsqu'ils sont inutilisés.
5. **Lavez vos vêtements à l'eau froide ou tiède.**
6. Bouchez les fuites d'air de vos portes et fenêtres pour **augmenter l'efficacité énergétique** de votre logement.
7. Consommez moins et plus intelligemment : **réutilisez, réparez les choses abimées et vendez aux particuliers celles que vous n'aimez plus.**
8. **Parlez-en** autour de vous !

>> Pour aller plus loin : mesurez votre impact carbone à l'aide de notre [Calculateur carbone](#)